

Lotissement "Le Pont d'OUILLY"

Permis d'aménager n° 014 487 19 00001 accordé le 24 Juillet 2019
et Permis d'aménager modificatif 1 n° 014 487 19 00001 M01 accordé le 14 Mai 2020

LOT n°
1

Superficie totale : 424 m²

Cadastre : AB n°407

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :



DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

AB 407 : 4a 24ca

Je soussigné Guillaume DOLIGEZ, Géomètre Expert, cogérant de la Selarl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 14130 Pont l'Evêque, atteste avoir procédé au bornage du lot mentionné sur ce document selon les distances y figurant et avoir vérifié l'exactitude de la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Établi à Pont l'Evêque, le 24 Juillet 2020

Guillaume DOLIGEZ
Géomètre Expert



Dossier n° : 1719-17

PONT-L'ÉVÊQUE
Bureau principal
9, Place du Bras d'Or
14 130 Pont-L'Évêque

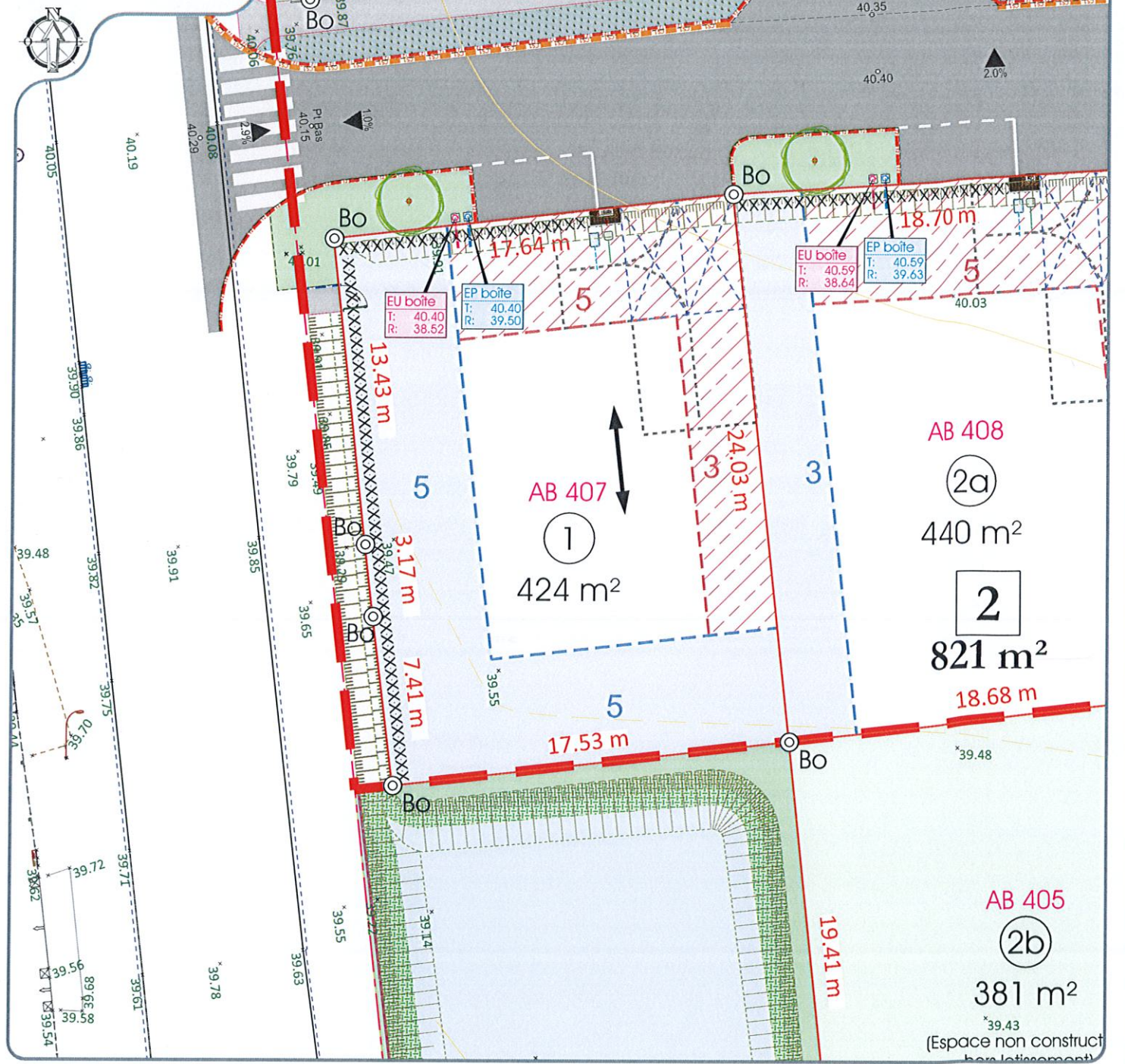
CAEN
Bureau secondaire
102 Ter, Avenue Henry Chéron
14 000 Caen
Responsable : Guillaume Doligez

FALaise
Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pierrat

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amenageo.fr - www.amenageo.fr
Successeurs de Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
SELARL au capital de 44 960€ - RCS Lisieux : 442 135 976 00045
TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°Inscription OGE : 2002C200010

Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.04.2019 JoH
B	Modification	20.02.2020 JoH
C	Modification	09.07.2020 JoH
D	Modification	24.07.2020 JoH

Echelle : 1/250^{ème}



LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Application cadastrale
- Périmètre des lots
- Zone non aedificandi et cote de recul
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Zone humide
- Servitude de passage de réseaux enterrés
- Talus de récupération du terrain naturel après réalisation de la voirie. Pente de forde de 2H/1V (50%)
- XXXXXXXXXX Accès véhiculaire interdit
- Emplacement indicatif ou imposé des places de stationnement non closes (sauf accord du lotisseur)
- Gabarit de retournement de véhicule léger, en zone constructible, possibilité de garage ou de Carport
- Orientation du faîtage principal
- Cote parcellaire (en mètres)

- Bo Repère parcellaire matérialisé (borne, piquet fer, spit, marque peinture...)
- Altitude et pente de projet voirie (en mètres)
- Cote terrain naturel avant aménagement du lotissement (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (trotoirs, accès)
- Marquage résine pépite
- Espaces verts

- Haie bocagère existante nettoyée et valorisée
- Entourage bois encastrant les coffrets à charge de l'aménageur
- Portillon à charge de l'acquéreur (cf PA10)
- Arbres à planter
- Candélabres
- Poteau d'Aspiration

LEGENDE BRANCHEMENTS

- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives. Les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en Octobre 2017